



# CANNES INFO

LE P'TIT JOURNAL DE CANNES-ECLUSE

N°7 NOVEMBRE 2022

Cannoises, Cannois,

Vous recevez aujourd'hui notre dernier Cannes Info de l'année. Il est réalisé dans un format court mais avec un maximum d'informations importantes. Les hausses multiples et variées de ces derniers mois vont impacter de façon importante les budgets des communes. C'est pourquoi nous réfléchissons non seulement à vous proposer un nouveau mode de distribution de notre journal mais également un nouveau mode de communication plus économique, rapide et accessible à tous.

Après deux années compliquées, et dans l'espoir que la situation sanitaire ne devienne pas de nouveau compliquée, nous allons reprendre les réunions publiques pour vous présenter entre autres le projet de développement économique (voir l'article).

Décembre arrive, rendez-vous pour le marché de Noël le dimanche 4 décembre.

Je vous souhaite enfin de belles fêtes de fin d'année, qu'elles vous apportent de sincères moments de bonheur partagé !

Bien à vous,  
Denis MIGUET.

## INFOS PRATIQUES

Le centre de loisirs sera fermé durant les congés scolaires de fin d'année du lundi 19 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023 inclus, ceci en raison de travaux devant être réalisés pendant cette période.



**RAPPEL**



**OPERATION  
PERMIS DE CONDUIRE**



**Vous avez entre 16 et 20 ans et vous vous inscrivez au permis de conduire ?**

**Le Centre Communal d'Action Sociale vous offre votre inscription soit 30€.\***

**POUR EN BÉNÉFICIER:**

**ÊTRE DOMICILIÉ DEPUIS + DE 3 MOIS SUR CANNES-ECLUSE À LA DATE D'INSCRIPTION ET SE PRÉSENTER EN MAIRIE AVEC LES DOCUMENTS SUIVANTS:**

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile
- le justificatif d'inscription
- un RIB au nom de l'intéressé



*\*offre valable à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2022*

Mairie de Cannes-Ecluse - 67, Rue Désiré Thoison - 77130 CANNES-ECLUSE  
Tél.: 01 60 73 57 00 - [mairie@cannes-ecluse.com](mailto:mairie@cannes-ecluse.com)

# ZOOM SUR...

## INAUGURATION DE LA NOUVELLE RESTAURATION SCOLAIRE



Samedi 8 octobre a eu lieu l'inauguration de la nouvelle salle de restauration scolaire organisée par la municipalité, en présence du Maire, Denis MIGUET, du Député Jean-Louis THIÉRIOT, la Sous-Préfète de Seine-et-Marne Laura REYNAUD, le Président de la CCPM Jean-Marie ALBOUY, les Conseil Municipal, le Conseil Municipal des Jeunes, les agents de la commune, les entreprises qui ont œuvrés pour que la réhabilitation de l'ancienne salle polyvalente soit finalisée pour l'ouverture de ce nouveau restaurant scolaire au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Ce projet a nécessité plusieurs mois de travaux, dirigé par notre Élu en charge des travaux, Marc VAN ROSSEM, avec la mobilisation des services techniques de la ville et des entreprises locales partenaires.

Tous ces acteurs ont tenu les délais pour l'ouverture du bâtiment à la rentrée scolaire.

Ce projet de réhabilitation a permis le regroupement des bâtiments communaux des écoles maternelle et élémentaire à proximité de la restauration scolaire.

### ACCUEIL DES CADRES ÉTRANGERS DE POLICE EN FORMATION A L'ENPS

Les 15 Cadres Etrangers de Police, en formation à l'ENSP ont été reçu en mairie par le Maire, Denis MIGUET.

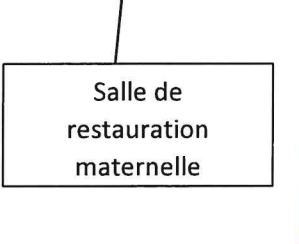
Pour leurs souhaiter la bienvenue, il a rassemblé autour de lui, le Député Jean-Louis THIÉRIOT, le 3<sup>ème</sup> Vice-Président de la CCPM Alain DEMELUN, la 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire de Montereau Majdoline BOURGEGAI-EL ABIDI, ainsi que le Conseil Municipal, le Conseil Municipal des Jeunes et les associations Cannoises.

Ce fût l'occasion d'évoquer les activités locales que les associations pourront proposer aux cadres étrangers en formation.

Ce moment convivial a permis des échanges de points de vue très chaleureux entre nationalités et cultures différentes.



Salle de restauration élémentaire



Salle de restauration maternelle



### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le vendredi 11 novembre, le Maire, Denis MIGUET, accueillait devant le parvis de la mairie les Anciens Combattants, Élus, représentants de l'État, les Cadres Étrangers de Police, le Conseil Municipal des Jeunes, l'espérance Varennoise et les citoyens pour cette fête nationale de la victoire et de la paix qui commémore l'anniversaire de l'Armistice.

Le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts communal, où s'est déroulée la traditionnelle cérémonie du souvenir ; dépôts de gerbes, discours du Maire, puis la minute de silence, tous ont participé à cet hommage rendu à tous les morts pour la France, avant que la fanfare de l'espérance Varennoise entonne la Marseillaise.



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un permis d'aménager a été déposé pour la zone des cailloux. Il est actuellement en cours d'instruction par les différents services et concessionnaires des différents réseaux.

Le permis d'aménager est une autorisation d'Urbanisme qui permet à la mairie de contrôler et valider les travaux, installations et aménagements affectant l'utilisation du sol d'un terrain donné. Donc les "équipements" qui rendront viable et habitable une construction future (canalisations d'eau, conduites d'électricité, réseau d'évacuation etc.).

Nous avons reçu l'avis de l'Autorité environnemental qui porte sur le projet d'aménagement du site des Cailloux, et sur son étude d'impact. Il est émis dans le cadre de la procédure de permis d'aménager. L'avis délibéré de la missions régionales d'autorité environnementale (MRAE) est consultable sur le site internet de la ville :

<https://cannes-ecluse.fr/fr/rb/1768444/publications-urbanisme>.

Début 2023, nous organiserons des réunions de quartier pour présenter le projet d'aménagement de cette zone. Cela vous permettra de prendre connaissance de l'aménagement qui consiste en la création de logements, d'une résidence pour séniors et d'une zone commerciale et artisanale.



### CENTRE DE SANTÉ DE CANNES ÉCLUSE

Le Centre de Santé associatif a accueilli un nouveau médecin le 14 novembre 2022. Le Dr Annamaria CAMMA AMER est venu renforcer l'équipe déjà composée de 3 médecins.

Le Dr Christine ROBERT TOBENAS a quitté notre centre de santé pour de nouvelles fonctions dans le Sud-Ouest de la France. Nous la remercions pour sa contribution à notre centre de santé.

### INFOS CCAS

**\* Dimanche 27 novembre 2022 :**

Retour du traditionnel banquet des anciens.

**\* Lundi 5 et mardi 6 décembre 2022 :**

Retrait en mairie des colis de Noël pour nos seniors.

**(Selon votre choix formulé suite au sondage)**

### Crise énergétique sur les finances des collectivités locales

L'augmentation du prix du marché de l'électricité se traduira par une hausse substantielle de la facture 2022 et celle de 2023. Cela ne sera pas supportable pour nos finances (budget fonctionnement) !

Notre commune prendra donc des mesures concrètes pour faire des économies d'énergie et ainsi baisser les factures de gaz et d'électricité.

Quelques mesures envisageables :

- Réduire l'éclairage public,
- Limiter les illuminations de fin d'année
- Baisser la température dans les bâtiments publics,
- Mettre en place un pilotage énergétique,
- Rénover nos installations,
- Développer les énergies renouvelables si possible.

Notre commune n'ayant pas une marge de manœuvre financière (budget investissement), il faudra pour les investissements à prévoir, des dotations exceptionnelles de l'État afin de ne pas recourir à une augmentation de la fiscalité locale ou une hausse dans la facturation de l'offre de nos services.

# ÉVÈNEMENTS

La municipalité offre un spectacle de Noël aux enfants inscrits à l'école maternelle et élémentaire intitulé :  
**CONTES DU CHÂTEAU** interprété par Léone Leconte

*Avez-vous déjà vu un roi sans couronne ? Un dragon battu par un bûcheron ?  
Une princesse grande comme un château ?  
Accompagnée par Léon, mon accordéon parfois grognon, je raconte des histoires à imaginer,  
à voir et à chanter.*

*Voyage garantie dans l'univers magique des châteaux forts !  
Conte en origami, chants à répéter, histoire drôle ou décalée...  
Une contée où les enfants et les parents sont invités à participer !  
Ce conte va enchanter petits et grands !*

*A l'issue de la représentation un petit goûter sera offert aux enfants.*

**RDV : dimanche 18 décembre à 14h30 au gymnase Berthelot rue des écoles.  
Les enfants seront placés sous la surveillance et responsabilité d'un parent.**

CANNES-ECLUSE

## Marché de Noël

STAND DE MAQUILLAGE POUR LES ENFANTS DE 13H30 À 17H00  
VISITE DU PÈRE NOËL A 14H30  
PROMENADE EN CALÈCHE GRATUITE DE 14H30 À 18H00

**Dimanche 4 Décembre**  
**9h30 - 18h00**  
**Parc de la mairie**

SI MÉTÉO DÉFAVORABLE,  
TRANSFERT AU GYMNASSE  
RUE DES ÉCOLES

Directeur de publication : Denis MIGUET ; Rédactrice en chef : Géraldine BOLLOTTE ;  
Comité de rédaction : Géraldine BOLLOTTE, Myriam DOSSCHE, Marc VAN ROSSEM, Jocelyne LARUE.  
Crédit photo : Myriam DOSSCHE, Géraldine BOLLOTTE, Frédéric CAYE.  
Impression : Mairie de Cannes-Ecluse.